

ACCIDENT survenu à l'avion immatriculé F-GSKX

| | |
|----------------------|--|
| Evénement : | pilote égaré, perte de contrôle en vol, collision avec le sol. |
| Causes identifiées : | décisions et actions inadaptées à la navigation et à la conduite du vol. |

| | |
|------------------------------|--|
| Conséquences et dommages : | aéronef détruit. |
| Aéronef : | avion Robin DR 400-120. |
| Date et heure : | lundi 23 juin 2003 à 13 h 55. |
| Exploitant : | club. |
| Lieu : | Malvalette (43), lieu-dit "Lachaud", altitude : 1 500 pieds. |
| Nature du vol : | voyage. |
| Personnes à bord : | pilote + 1. |
| Titres et expérience : | pilote, 65 ans, PPL de décembre 2002, 255 heures de vol dont 247 sur type, 192 en double commande et 7 dans les trois mois précédents. |
| Conditions météorologiques : | évaluées sur le site de l'accident : vent 210° / 12 à 15 kt, rafales 25 kt, visibilité 60 km, FEW 3 600 pieds, QNH 1010 hPa. |

Circonstances

Après avoir déjeuné, le pilote, accompagné d'un ami, décolle de l'aérodrome du Puy-en-Velay (43) pour revenir sur celui de Saint-Etienne (42), distant de trente-cinq mille nautiques. Il explique qu'il décide, compte tenu du vent en altitude, de suivre la vallée de La Loire en passant par Retournac (43). Il ne trouve pas ce point de repère et cherche La Loire. Perdu et après une trentaine de minutes de recherche, il émet un appel sur la fréquence de détresse 121,5 MHz. Le message est reçu par l'équipage d'un avion de ligne qui lui transmet la fréquence de l'approche de Clermont-Ferrand (63). Le pilote contacte le contrôleur et pense reconnaître la zone survolée. Il décide alors de reprendre sa navigation et quitte la fréquence. Toujours perdu, il demande à son passager d'utiliser un téléphone mobile pour appeler un ami, pilote dans son aéroclub : il souhaite obtenir des explications sur le fonctionnement du GPS de bord. Le bruit du moteur empêche le passager de communiquer. La personne appelée entend l'avertisseur de décrochage suivi des bruits du choc de l'avion avec le sol.

L'examen de l'épave montre que l'avion a touché le sol à plat et s'est immobilisé sur sept mètres. Le moteur ne délivrait pas de puissance à l'impact. L'examen de l'épave n'a pas montré d'anomalie de fonctionnement de l'aéronef avant le choc. La quantité de carburant était supérieure à la moitié de la contenance du réservoir.

Un témoin au sol, proche du site de l'accident, explique qu'il a vu l'avion passer à une quarantaine de mètres de sa maison. L'avion volait à une vingtaine de mètres de hauteur à faible vitesse. Il provenait du nord-est en direction du sud ouest.

Le pilote avait effectué huit fois ce voyage avant l'accident. C'était le baptême de l'air du passager.

